

## Introduction

Au cours des dernières années, le Portugal a connu une croissance exponentielle du nombre de budgets participatifs (BP), au point de devenir le pays du monde qui possède le plus haut taux de municipalités à développer cette pratique. Un développement si rapide qu'il crée des défis quant au niveau de qualité méthodologique et délibératif des processus, deux aspects essentiels pour assurer la crédibilité et la pérennisation de ces dispositifs participatifs. Conscient de cette situation, le Réseau des collectivités participatives portugaises a organisé un débat entre ses membres dans le but d'établir des standards minimums de qualité pour les budgets participatifs, et ainsi d'inscrire dans la durée l'augmentation du nombre de ces dispositifs et de les pérenniser dans la société portugaise. Le débat a abouti à la création d'une Charte de qualité des budgets participatifs au Portugal, constituée des treize principes qui suivent. Ces principes ont été pensés de manière à respecter la diversité méthodologique des différents dispositifs existants tout en incitant les acteurs à pratiquer un exercice de réflexion et de remise en question qui doit permettre d'élever les niveaux d'exigence.



[www.portugalparticipa.pt](http://www.portugalparticipa.pt) / [Portugalparticipa@in-loco.pt](mailto:Portugalparticipa@in-loco.pt)

[www.portugalparticipa.pt](http://www.portugalparticipa.pt)

[www.oficina.org.pt/rap.html](http://www.oficina.org.pt/rap.html)


[rap@oficina.org.pt](mailto:rap@oficina.org.pt)

### Révision de la charte

Le Réseau des collectivités participatives portugaises propose que le contenu de la présente charte soit réexaminé tous les deux ans dans le cadre d'un débat entre ses membres de manière à évaluer l'actualité des principes établis ou l'opportunité d'en inclure de nouveaux.

# CHARTRE DE QUALITÉ DES BUDGETS PARTICIPATIFS AU PORTUGAL



 Portugal Participa

[www.portugalparticipa.pt](http://www.portugalparticipa.pt)

## PRINCIPES

Un dispositif de budget participatif (BP) doit garantir le respect des principes suivants:

### • Régulation publique

Des mécanismes de régulation permettant une évaluation indépendante de l'ensemble du processus participatif et garantissant la transparence et la responsabilité des acteurs doivent exister. Ces mécanismes doivent être évolutifs et viser à améliorer le processus de manière continue.

### • Caractère délibératif et contraignant

Le BP doit être délibératif et donner aux citoyens le pouvoir effectif de présenter des propositions et de décider à travers un vote des projets qui seront réalisés par la collectivité. Celle-ci s'engage à respecter et à exécuter les décisions des participants.

### • Continuité

Le BP doit garantir un processus pérenne et ininterrompu de manière à respecter l'article 2 de la Constitution portugaise qui prévoit le développement de la démocratie participative comme approfondissement de l'État de droit démocratique.

### • Dialogue social

Le BP doit permettre une participation universelle et de proximité des citoyens durant toutes les phases du processus. Celui-ci doit être clair, inclusif et favoriser le partage et le débat d'idées ainsi que viser à la reconstruction du lien communautaire.



### • Transparence et responsabilité

Le BP doit garantir l'accès à une information claire et simple tout au long du processus et la collectivité doit rendre compte de ses actions en utilisant pour ce faire préférablement un portail numérique et/ou d'autres moyens facilitant un accès universel.

### • Égalité d'accès

Le BP doit garantir aux citoyens un accès universel au processus et respecter l'article 13 de la Constitution portugaise qui établit le principe d'égalité entre tous les citoyens sans aucune distinction.

### • Garantie financière

Le montant alloué au BP doit être défini préalablement et dûment rendu public. Il doit permettre la réalisation d'investissements ayant un réel impact sur la communauté.

### • Exécution

L'état d'avancement des projets doit être rendu public et les limites de la phase d'exécution des projets doivent être déterminées dans le temps et faire l'objet d'un cadre réglementaire. La réalisation des projets lauréats doit respecter l'idée originale du porteur de projet, être accompagnée par ce dernier et si nécessaire par la communauté qui bénéficiera du projet. Pour chaque projet, le service ou l'entité chargée de son exécution doit être rendue publique.



### • Éducation à la citoyenneté

Le BP doit s'inscrire dans une perspective d'éducation à la citoyenneté et inclure tous les acteurs concernés : politiques, techniciens et citoyens. Il est un investissement de la collectivité dans la capacitation interne de la société civile.

### • Appui politique et technique

Le dispositif exige un engagement politique clair et un appui technique permanent et qualifié, coordonné de manière globale.

### • Processus transformateur

Le BP s'est constitué comme une pratique de transformation de la relation entre politiques, techniciens et citoyens qui reconstruit des espaces de dialogue et renforce la confiance entre la société et l'administration.

### • Contrôle et évaluation

Le BP doit comporter un système de contrôle et d'évaluation du processus et des résultats qui permette de comprendre le chemin parcouru et les améliorations à apporter. Le contrôle et l'évaluation doivent inclure toutes les parties – politiques, techniciens et citoyens. Il est préférable de faire appel à une entité externe à la collectivité pour développer une évaluation indépendante.

### • Articulation et intégration

Le BP doit être intégré dans une stratégie plus large de promotion de la participation citoyenne qui envisage d'autres outils d'interaction entre la société et l'administration.

